



## Cave du Marmandais : Des vins étiquetés Agri Confiance.

Parole à **Bernard Grelaud**, Directeur

### Quels sont les enjeux de la certification Agri Confiance dans le développement de la Cave ?

**B G** : A l'origine de la démarche, la cave (Cave de Cocumont à l'époque) avait mis en place un "système" de cahier des charges auprès de ses adhérents dans le but de vinifier des cuvées haut de gamme et d'instaurer un règlement différencié des récoltes. Très vite, nous avons mesuré les limites de notre système et avons cherché un référentiel pouvant répondre à nos objectifs pour encadrer notre démarche.



Nous avons choisi Agri Confiance pour plusieurs raisons :

- L'image d'Agri Confiance était bonne auprès de nos vignerons : elle leur paraissait plus parlante qu'une démarche ISO 9001
- Parce qu'Agri Confiance certifie une entreprise dans son ensemble, elle n'impose ni cahier des charges spécifiques, ni moyens. Ceci nous a permis de poursuivre notre démarche initiale, en l'améliorant et en la faisant évoluer avec une orientation de plus en plus environnementale (protection raisonnée par exemple).

### Vous êtes la 1<sup>ère</sup> cave à avoir mis sur le marché des vins étiquetés Agri Confiance, pouvez-vous nous faire part de vos premiers retours d'expérience ?

**B G** : Il nous est très vite venu l'idée de communiquer sur notre système Agri Confiance et sur les avantages concurrentiels qu'ils représentaient. La Cave était certifiée depuis 2002 sur 120 producteurs représentant 95% des superficies. Cela représentait des volumes importants pouvant être identifiés et mis sur le marché avec la mention Agri Confiance.

Fort de cette production, nous avons décidé d'étiqueter nos produits Agri Confiance en ciblant les productions de nos châteaux individualisés et les volumes mis en marché sur nos marques.



Nous avons donc consulté notre plus important distributeur français. Ce dernier ne connaissait pas bien Agri Confiance, mais il n'a pas été hostile à la démarche. Fort de cet accord tacite nous avons entrepris notre étiquetage Agri Confiance début 2007. A ce jour, nous avons distribué près de deux millions et demi de bouteilles identifiées Agri Confiance.

Une campagne d'information auprès du consommateur reste à poursuivre pour renforcer sa lisibilité en linéaires. Néanmoins, nous avons trouvé un consommateur très réceptif et rassuré sur la qualité du produit et sur sa sécurité alimentaire lors d'animations en rayons faites en particulier par des vignerons qui expliquaient la démarche.



A ce jour, nous n'avons pas encore noté une amélioration de la rotation de ces produits, mais c'est un pari que nous faisons. S'il est réussi, il valorisera doublement la démarche Agri Confiance : implication des adhérents pour une amélioration qualitative du vin et augmentation potentielle des ventes !

### Avez-vous rencontré des difficultés ou des « réticences » ?

**B G** Evidemment, nos commerciaux craignaient le rejet par les clients, d'autant qu'eux-mêmes n'étaient pas suffisamment sensibilisés à Agri Confiance. Ils craignaient que ce signe "qualité" supplémentaire vienne perturber l'image qualité et haut de gamme de nos productions d'A.O.C.

Il y eu également un blocage sur la mention "Coopératives de France": Le mot coopérative n'était pas, selon eux, synonyme de qualité. Dans un premier temps, nous n'avons pas mentionné "Coopératives de France" mais c'était un non sens à mon avis car l'image de la coopération est aujourd'hui technique et qualitative. A ce jour les craintes des commerciaux sont levées, y compris sur la référence à la coopération que l'on mentionne au fur et à mesure de la réimpression d'étiquettes. Je pense personnellement que si nous supprimions aujourd'hui l'étiquetage "Agri Confiance" cela poserait un problème à ces mêmes commerciaux!